

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 27 avril 2026

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 04 mai 2026

### COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - OBSERVATOIRE ET STRATÉGIE TERRITORIALE CONTRACTUALISATION - VOLET TERRITORIAL DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2021-2027 – INSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE DU DLAL ET DÉLÉGATION DE LA PRÉSIDENTIE DU GAL ET DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS

#### **Titulaires et suppléants présents :**

Pascal ADAM, Yannick ALLIROL, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Dominique CHAUSSERAY, Sarah COTTIN, Olivier D'ARAUJO, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Annie-Laurence FOUREL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Alain LECOMTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Christine MOSCHENI, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Olivier POIRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAUULT, Catherine ROUSSILLON, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Julie SIAUDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Judith VIEILLE, Florence VILLES, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Claude BOISSON pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Christophe RUAULT pouvoir à Henri-Pierre BABEAU.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Henri-Pierre BABEAU

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 4 MAI 2026

### **COOPÉRATIONS ET STRATÉGIES TERRITORIALES - OBSERVATOIRE ET STRATÉGIE TERRITORIALE CONTRACTUALISATION - VOLET TERRITORIAL DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL FEDER 2021-2027 – INSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE DU DLAL ET DÉLÉGATION DE LA PRÉSIDENTE DU GAL ET DÉSIGNATION DES MEMBRES ÉLUS**

Monsieur **Jérôme BALOGÉ**, Président, expose,

Sur proposition du Président,

La Région Nouvelle-Aquitaine, Autorité de gestion des Fonds européens, a décidé de mettre en place une démarche territoriale multi-fonds pour la période 2021-2027. Celle-ci regroupe la mesure LEADER du programme stratégique FEADER et l'objectif stratégique 5 du programme FEDER-FSE+.

Pour rappel, le territoire de Groupe Action Locale (GAL) Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)/Haut Val de Sèvre bénéficie d'une enveloppe de 4 123 229 € répartie comme suit : 2 772 479 € au titre du FEDER – Volet territorial et 1 350 750 € au titre du FEADER pour la mise en œuvre de sa stratégie Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) comprenant 8 fiches actions :

Fiche action 1 : Stimuler l'accès au logement et aux services de proximité et diversifier l'offre touristique

Fiche action 2 : Garantir l'accès à la santé de chacun

Fiche action 3 : Les mobilités au cœur de la transition énergétique et environnementale

Fiche action 4 : Promouvoir, valoriser la richesse paysagère, patrimoniale et environnementale

Fiche action 5 : Soutenir l'innovation sociale et territoriale pour un développement responsable d'un point de vue économique, social et environnemental

Fiche action 6 : Une coopération intra territoriale autour de l'agriculture de proximité et du Programme Alimentaire Territorial

Fiche action 7 : Coopération

Fiche action 8 : Animation /communication, gestion, suivi et évaluation de la stratégie

Pour ce faire, la Région a lancé un appel à candidatures auquel la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre ont répondu par une candidature unique.

Celle-ci a fait l'objet de deux délibérations, à savoir :

- La délibération du Haut Val de Sèvre du 25 mai 2022 validant le dossier de candidature, déléguant le portage de la candidature à la Communauté d'Agglomération du Niortais, déléguant le portage de la programmation des fonds européens 2021 – 2027 à la Communauté d'Agglomération du Niortais et autorisant Monsieur le Président de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre à signer tout document afférent à la présente candidature ;
- La délibération de la Communauté d'Agglomération du Niortais du 20 juin 2022 validant le dossier de candidature déposé dans le cadre de l'appel à candidature, approuvant le portage

de la candidature au dispositif de DLAL par la CAN et autorisant le Président ou le Vice-Président à signer tous les documents nécessaires à la candidature.

La candidature du GAL a ensuite été sélectionnée par la Région le 9 décembre 2022. Ce GAL sera composé d'acteurs publics et privés du territoire et aura notamment vocation à sélectionner les projets cofinancés par ces fonds européens territorialisés et à suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de la stratégie.

Ensuite, par délibération du 20 février 2023, la CAN en tant que Structure Porteuse, a pris en charge le portage du GAL, a assuré le portage de la mise en œuvre de la programmation 2021-2027 du volet territorial des fonds européens sur la période de programmation pour le compte des deux EPCI.

Enfin, la délibération du 9 mai 2023 a permis la désignation des élus au sein de ce GAL et la délégation de présidence du GAL au Vice-président.

Suite au renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, il convient de désigner les représentants de la CAN au Groupe d'action locale.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise la suppléance de Présidence du GAL à un autre élu désigné par arrêté ;
- Désigne les délégués de la Communauté d'Agglomération du Niortais au sein du Groupe d'Action locale comme suit :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jérôme BALOGÉ	Gérard LEFEVRE
Elisabeth MAILLARD	Nathalie VINATIER
Lucy MOREAU	Séverine VACHON
Jean-François SALANON	Maxime BARATON
Henri-Pierre BABEAU	Sébastien BILLAUD

- Autorise Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais à signer tout document afférent à la mise en œuvre du GAL.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Henri-Pierre BABEAU**

**Jérôme BALOGÉ**

**Secrétaire de séance**

**Président**